

Séminaire juriste d'entreprise



# VERS UN NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES DES VINS

Un emballage pour l'avenir?

---

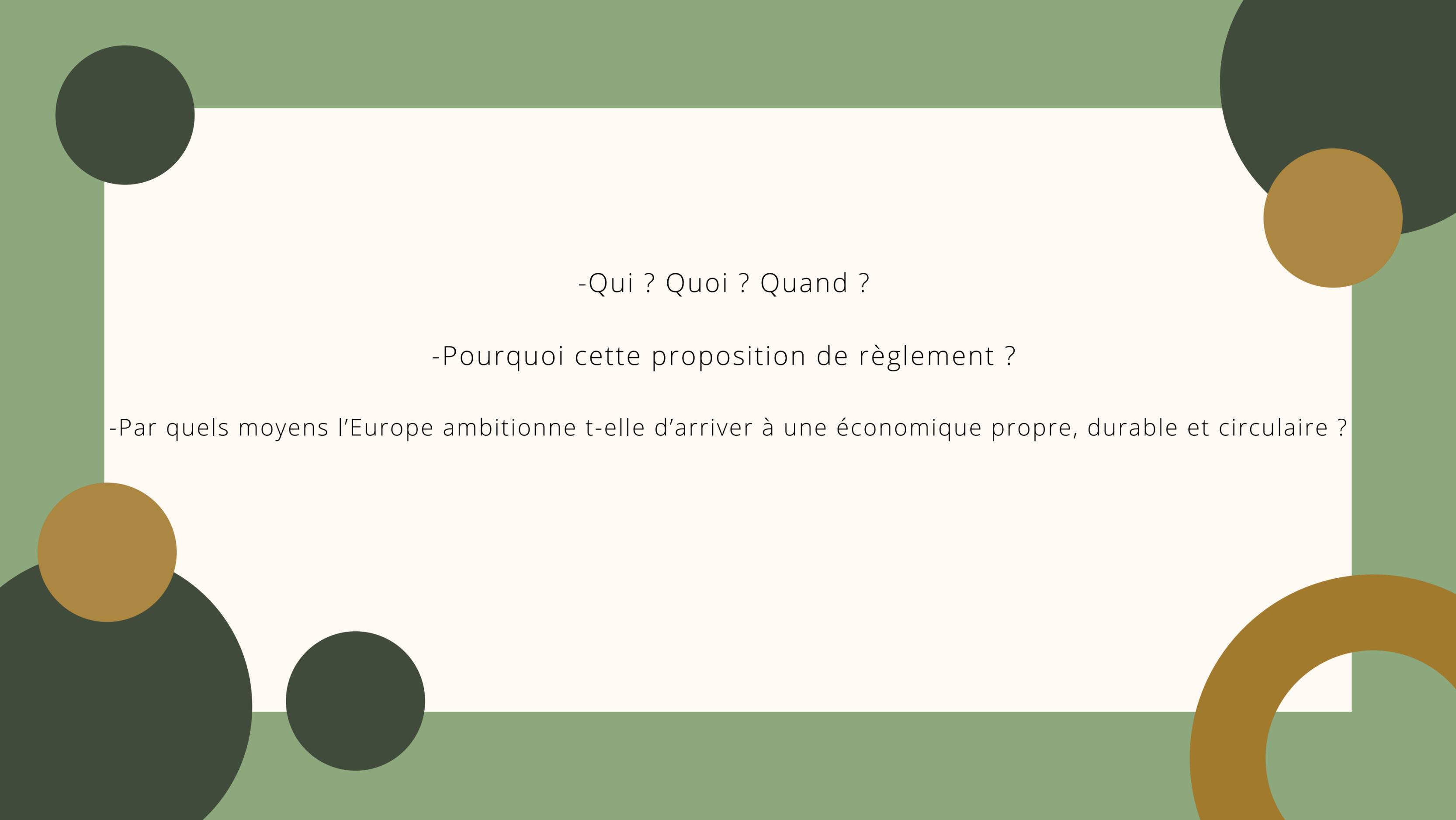
Le lundi 13 mars 2023

Zhongyi YAO, Kenan MULALIĆ, Pauline FERREIRA

“

**1) LES NOUVELLES RÈGLES  
SUSCEPTIBLES DE  
S'APPLIQUER**

”



-Qui ? Quoi ? Quand ?

-Pourquoi cette proposition de règlement ?

-Par quels moyens l'Europe ambitionne t-elle d'arriver à une économie propre, durable et circulaire ?



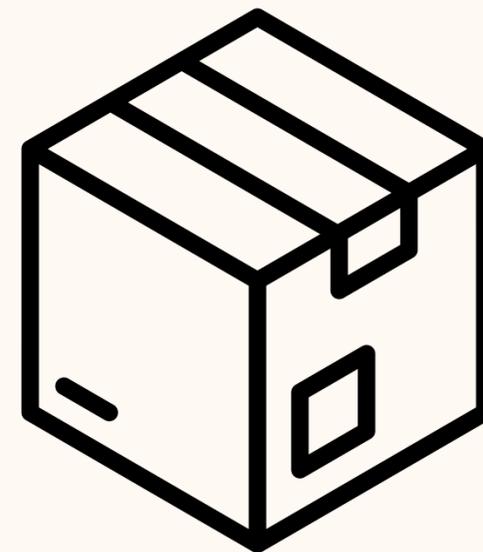
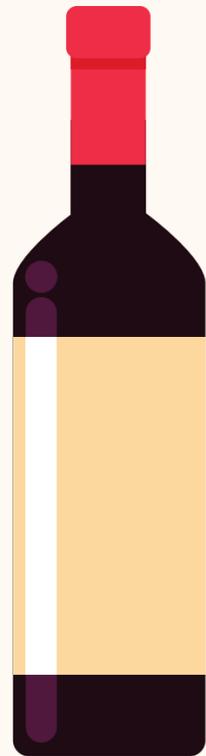
-Rendre tous les emballages mis à disposition sur le marché dans l'Union,  
recyclables d'ici 2030

*Le nouveau règlement contribuera t-il à la réduction  
des déchets d'emballage car il n'est ici question que du recyclage ?*





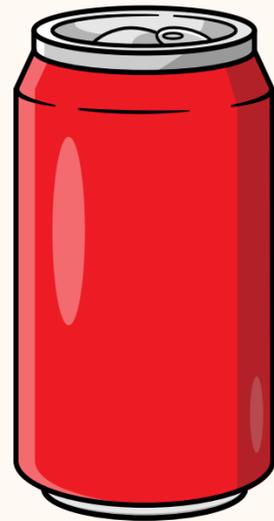
-Un objectif de réemploi





-Mise à disposition de consignes obligatoires

*Concrètement, comment cela fonctionnerait pour le consommateur ?*





-Les objectifs de prévention des déchets et la promotion du recyclage





-Mise en place d'un système d'étiquetage pour les emballages



En cas de non-conformité aux exigences établies par le règlement =  
*2 sanctions :*

-L'État membre prend toutes les mesures afin d'interdire l'emballage sur le marché  
ou s'assure que ce dernier soit retiré du marché

...

- L'État membre applique des pénalités effectives, proportionnelles et dissuasives

...



“

## **2) L'OBLIGATION DE MINIMISER LES EMBALLAGES**

”



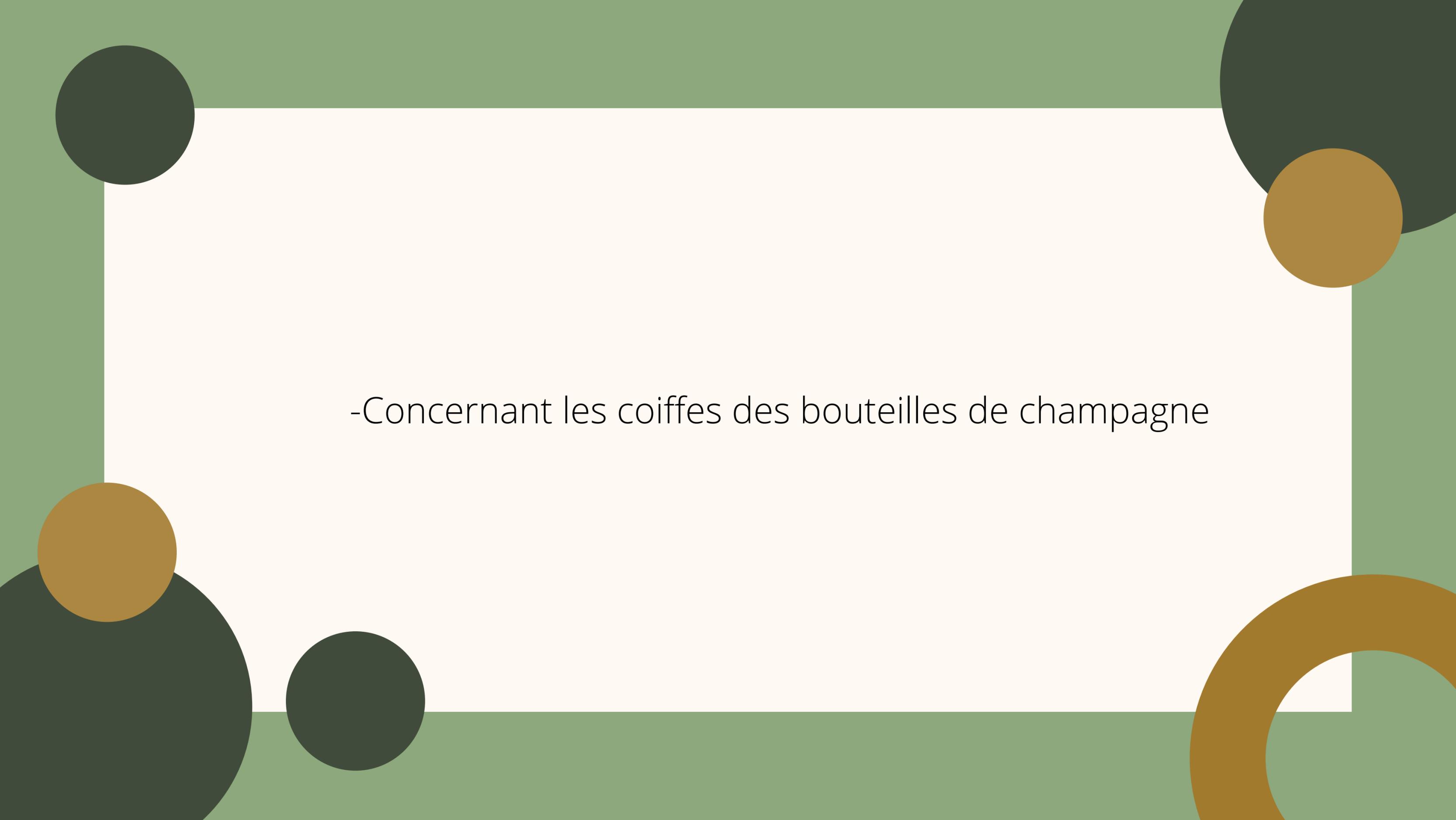
-Concernant les bouteilles en verre



-Les bouteilles en papier recyclé







-Concernant les coiffes des bouteilles de champagne



Maison Moussé





-Concernant les coiffes CLOÉ





-L'interdiction des emballages superflus et des faux fonds







-Une standardisation des emballages et un marketing bousculé....



*Et les consommateurs dans tout cela ?*



“

### **3) LES EXCEPTIONS À L'OBJECTIF DE MINIMALISATION**

”



-L'exception liée aux indications géographiques





-Les exceptions légales



*La proposition est-elle faisable pour les PME ?*





# CONCLUSION



QUESTIONS/RÉPONSES



Merci de votre attention